



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 21 décembre 2023 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'fixant les modèles de plan de développement des compétences professionnelles, de rapport d'évaluation et de plan d'accompagnement individualisé des personnels de l'enseignement', portant le numéro 75.198/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 22 décembre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.